

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article1215>

Mobilisation des stagiaires du Centre régional CRFP (ex AFPA)

- Actualité -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : lundi 7 juin 2010

Mis à jour le : lundi 7 juin 2010

UGTG.org

GREVE DES STAGIAIRES DES CENTRES CRFP :

OUI A LA FORMATION, OUI A LA QUALIFICATION !!!

NON AU MEPRIS, NON AUX MENACES !!!

Nous sommes des stagiaires, pères et mères de familles ayant des obligations familiales, qui suivent une formation qualifiante et rémunérée dans divers secteurs d'activités :

- ☐ Agent de propreté et d'hygiène option hospitalier (A.P.H)
- ☐ Collaborateur de Chef d'entreprise du Bâtiment (C.C.E.B)
- ☐ Secrétaire Comptable
- ☐ Maçon
- ☐ Carrelage
- ☐ Ouvriers du Paysages (O.P)
- ☐ Mécanique
- ☐ Agents de Sécurité et de surveillance (A.S.S.), etc.

Certains ont démarré leur formation depuis 8, 4, et 2 mois et n'ont perçu aucune rémunération. Ceux et celles qui effectuent leur formation sur une plus longue période n'ont perçu que 2 mois, soit de Novembre à Décembre 2009.

A la vue de ce constat, nous nous sommes mobilisés depuis le 3 juin jusqu'à nouvel ordre, pour montrer notre mécontentement, manifester notre « raz le bol » général face à cette situation qui ne peut perdurer et réclamer ce qui est notre dû : le versement de notre rémunération.

Il est à noter que l'une des missions du CRFP est en outre, pour reprendre leur terme : « **LA GESTION DES CONDITIONS DE VIE DES STAGIAIRES** ». Or, **IL N'EN EST RIEN !**

Certains d'entre nous sont restés à leur domicile, non pas qu'ils approuvent cet état de fait, mais parce qu'ils y sont obligés par manque de moyen financier pour leur permettre de poursuivre avec assiduité cette formation qualifiante et rémunérée.

Ceux qui essayent tant bien que mal de poursuivre la formation, restent la plupart du temps sans se restaurer, faute de ne pas avoir un ticket de restaurant à leur disposition, car le CRFP n'a pas voulu mettre en place ce système de fonctionnement.

Face à cette situation inacceptable, et parfois humiliante, **le Directeur du CRFP, M. VICTORIN José**, d'un air moqueur et sur un ton méprisant nous lance au visage que l'argent n'est pas une priorité : Nous pouvons très bien nous démerder sans un centime de rémunération. Ce qui, au passage, nous emmène à nous poser les questions :

- ☐ Comment subvient-il aux besoins des siens, s'il n'a pas un salaire ? - Quel est donc son remède miracle pour vivre sans argent, lui qui est si bien cravaté, poudré et lotionné ?
- ☐ Comment arrive t-il à se regarder dans le miroir sachant les souffrances, des stagiaires et que sa mission est de s'occuper de leur condition de vie ?

Nous ne quémandons pas !!! Car cette rémunération est notre dû.

Nous avons signé un contrat qui stipule que notre présence serait effective dès lors que nous serions payés. Nous

avons fourni toutes les pièces justificatives pour constituer notre dossier de paiement. Dans ce cas pourquoi ce retard et quel est le véritable problème ?

NOUS DISONS QUE C'EN EST TROP, PAS D'ARGENT, PAS DE FORMATION.

Nous sommes tous unanimes pour dire OUI à la formation. Mais NON à l'exploitation. Avant de nous mobiliser, nous avons convoqué des réunions et des discussions qui se sont soldées par des ECHECS.

Monsieur José VICTORIN, essaye de nous endormir en faisant croire que nos dossiers sont en paiement, il aurait même appelé le Directeur de l'A.S.P (ex CNASEA) qui affirme que nos virements seront sur nos comptes dans 3 à 4 jours tout au plus.

Mais, ils nous prennent pour des ignares n'ayant pas d'instruction et faciles à bernier. Nous lui disons simplement, QU'IL NE FAUT SURTOUT PAS PRENDRE LES ENFANTS DU BON DIEU POUR DES CANARDS SAUVAGES.

Au vu de l'incompétence de Monsieur José VICTORIN à gérer cette situation simple et juste, nous exigeons, désormais une réunion d'URGENCE entre les intéressés : Le CRFP, l'ASP, la Région et les délégués des stagiaires.

NOS REVENDICATIONS

[-] Paiement de la totalité de nos rémunérations.

[-] Que certains projets mise en place par les stagiaires soient pris en compte.

[-] L'engagement par écrit que nos paiements n'auront plus de retard à l'avenir.

[-] Validation de la formation dans la totalité des heures.

[-] Mise en place de tickets de restaurant.

[-] Amélioration de la qualité du service du repas.

[-] Amélioration des conditions d'hygiène dans les locaux (rats morts, inondations par temps de pluie).

[-] Tenue professionnelle adéquate à chaque section.

[-] Gestion des absences (afin de mettre un terme aux retenues illégales).

[-] Respect de la personne et de la dignité des stagiaires.

Nous terminons en opposant un démenti formel aux mensonges de la Direction du CRFP quant à la reprise des

cours ! Plus que jamais nous sommes mobilisés et déterminés !

Les stagiaires du Centre Régional CRFP de Petit-Bourg

Petit-Bourg, le 7 juin 2010